

## Inscrire votre enfant dans une école néerlandophone: laquelle et comment ?

### Vous recherchez une école maternelle ou primaire?

#### Identifiez vos souhaits

Utilisez cette [VIDÉO](https://youtu.be/P8LuqAHS8cY) (https://youtu.be/P8LuqAHS8cY) et ce questionnaire pour déterminer vos **premières préférences** dans le choix de la future école, vous aimeriez que l'école:

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Soit accessible à pied                                  | <input type="checkbox"/> Soit accessible en voiture ou en transports en commun |
| <input type="checkbox"/> Soit une petite structure                               | <input type="checkbox"/> Soit une grande structure                             |
| <input type="checkbox"/> Offre une pédagogie particulière                        | <input type="checkbox"/> Offre une pédagogie plutôt traditionnelle             |
| <input type="checkbox"/> Fasse partie du réseau officiel (communal ou subsidié)* | <input type="checkbox"/> Fasse partie du réseau libre *                        |
| <input type="checkbox"/> Mette en place des classes pour primo-arrivants         | <input type="checkbox"/> Développe des projets pour le vivre ensemble          |
| <input type="checkbox"/> Soit attentive aux enfants à besoins spécifiques        | <input type="checkbox"/> Demande beaucoup de travail à la maison               |
| <input type="checkbox"/> Propose une cantine avec des repas chauds à midi        | <input type="checkbox"/> O ...   |



\* Les écoles du réseau officiel donnent le choix entre différents cours philosophiques. Les écoles confessionnelles ne proposent que le cours de leur confession .

#### Localisez les écoles

Une fois que vous aurez précisé vos souhaits, vous pourrez identifier et localiser les écoles qui correspondent à vos critères de différentes manières :

- En questionnant les parents autour de vous
- En visitant les sites internet des écoles dont on vous a parlé
- En visitant l'un de ces sites internet:  
[https://www.onderwijskiezer.be/v2/basis/basis\\_zoek\\_samenscholing.php](https://www.onderwijskiezer.be/v2/basis/basis_zoek_samenscholing.php) ou  
<https://onderwijs.vlaanderen.be/nl/vind-een-geschiede-school>
- En regardant cette [VIDÉO](https://www.youtube.com/watch?v=ye9MJWpQavM&feature=youtu.be) explicative (https://www.youtube.com/watch?v=ye9MJWpQavM&feature=youtu.be )
- En nous appelant pour demander conseil au 02/529.88.50

#### Réalisez l'inscription



- 4 janvier - 15 janvier 2021: période de priorité aux frères et soeurs et enfants des membres du personnel.
- 1 mars - 26 mars 2021: enregistrez-vous via [inschrijveninbrussel.be](https://inschrijveninbrussel.be)
- 30 avril 2021: message informatif (par mail ou par courrier)
- 3 mai - 26 mai 2021: inscriptions
- À partir du 3 juin 2021: inscriptions libres

Attention : Il faut s'enregistrer pour la classe d'accueil (début du cycle primaire) ou pour une nouvelle école. Inscrivez également tous les enfants qui sont nés en 2019. Même s'ils débutent seulement en septembre 2022. Attention : nous vous conseillons de choisir un minimum de 7 écoles.

Combien d'écoles choisir? Faut-il passer un test de néerlandais?  
Que faire si mon enfant est en attente dans toutes les listes d'attente?

**Retrouvez toutes les réponses à vos questions [ICI](#)**

<https://www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/Antenne%20scolaire/FAQ%20derni%C3%A8re%20version.pdf>



## Vous recherchez une école secondaire?

### Localisez les écoles

En visitant l'un de ces sites internet:

- [https://www.onderwijskiezer.be/v2/secundair/sec\\_gewoon\\_so.php](https://www.onderwijskiezer.be/v2/secundair/sec_gewoon_so.php)
- <https://onderwijs.vlaanderen.be/nl/vind-een-geschikte-school>

**Ou en utilisant le plan des écoles** comme dans cette **VIDÉO** (<https://www.youtube.com/watch?v=ye9MJWpQavM&feature=youtu.be>)

### Faites des recherches sur les écoles qui vous intéressent

Les journées portes ouvertes ayant été annulées, c'est l'occasion de découvrir en détail le site internet des écoles et de mieux connaître, pour chacune :

- Ses valeurs, son esprit, ... dans son Projet Éducatif
- Les projets qu'elle met en place
- Le choix des activités extrascolaires
- Le bâtiment, les locaux, l'extérieur
- L'horaire des cours, la tenue vestimentaire, la gestion des absences, ... dans son Règlement d'Ordre Intérieur
- Son réseau d'enseignement (officiel, libre confessionnel ou non,...
- Les formations qu'elle propose et leurs grilles horaires
- Les éventuels projets d'élèves
- Sa localisation, ses coordonnées
- Ses choix méthodologiques, la place donnée à la remédiation, ... dans son Projet Pédagogique
- Les critères de réussite, l'organisation ou non d'examens de passage, ... dans son Règlement des Études

Comment choisir une école secondaire? Plusieurs réflexes utiles dans cette **VIDÉO** (<https://youtu.be/kRTL5CHbkXM>)

### Réalisez l'inscription

**S'inscrire en 1A dans une école AVEC procédure de pré-inscription :**

- 4 - 15 janvier 2021: période de priorité aux frères et soeurs et enfants des membres du personnel.
- 1 - 26 mars 2021: s'enregistrer sur [inschrijveninbrussel.be](https://inschrijveninbrussel.be)
- 29 mars - 29 avril 2021: contrôle des documents
- 6 mai 2021: Message d'acceptation (par mail ou par courrier)
- 7 mai - 1 juin 2021: inscriptions des enfants acceptés
- 3 juin 2021: places restantes visibles en ligne
- À partir du 4 juin 2021: inscription libre

**Conseil:** consultez ce site avant la période d'inscription afin de consulter les places restantes : <https://www.inschrijveninbrussel.be/nl/secundair-onderwijs/vrij-plek-0>

**S'inscrire en 1A et 1B dans une école SANS procédure de pré-inscription (tel que Sint-Guido-Instituut à Anderlecht) :**

- 4 - 15 janvier 2021: période de priorité aux frères et soeurs et enfants des membres du personnel.
- 7 mai - 1 juin 2021: inscription sans refus lié à la capacité
- 3 juin 2021: places restantes visibles en ligne
- À partir du 4 juin 2021: inscription libre

**S'inscrire dans les autres années de l'enseignement secondaire?**

- 10 - 26 mai 2021: période prioritaire aux élèves avec un parent néerlandophone
- À partir du 27 mai 2021: début inscription libre

**Priorité aux enfants avec un parent néerlandophone**

Les élèves ayant au moins un parent qui parle suffisamment le Néerlandais ont priorité lors des inscriptions. Si vous voulez bénéficier de cette priorité, alors vous devez le prouver avec une attestation de niveau B2 en Néerlandais ou une attestation similaire. Si vous n'avez pas d'attestation vous pouvez prendre un rendez-vous à la maison du néerlandais pour passer un test.

Avez-vous des questions au sujet de votre attestation, au sujet de la pré-inscription ou de l'inscription? N'hésitez pas à contacter la ligne d'aide officielle : 02 553 05 82 - [lopbrussel.secundair@vlaanderen.be](mailto:lopbrussel.secundair@vlaanderen.be).



Encore des questions?

Retrouvez toutes les réponses **ICI** <https://www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/Antenne%20scolaire/FAQ%20derni%C3%A8re%20version.pdf>

